

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

COMMISSION AFRICAINE DES STATISTIQUES AGRICOLES

Vingt-septième Session

15 – 18 Novembre 2021, Hôte virtuel – Dakar, Sénégal

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre des recommandations de la 26^{ème} Session de l'AFCAS

Paul N'GOMA-KIMBATSA
Statisticien-Economiste
Bureau Régional pour l'Afrique FAO

I. INTRODUCTION

Sous la gouvernance du Bureau du Statisticien en Chef (OCS), la Division Statistique de la FAO (ESS) et le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (RAF), ainsi que d'autres unités statistiques de la FAO, ont collaboré étroitement pour renforcer les capacités des États membres dans la collecte, le traitement, l'analyse, la publication et la diffusion de données statistiques alimentaires, agricoles et rurales. Les aspects relatifs à l'établissement de standards, normes et méthodologies ont continué d'être couverts afin d'assurer la comparabilité internationale, l'harmonisation et l'utilisation d'outils technologiques modernes pour une meilleure collecte et production de statistiques.

Ce document présente un aperçu des principales réalisations des 88 recommandations clés de la 26^{ème} Session de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles (CASA/AFCAS) concernant les points suivants : (i) Activités de la FAO en matière de statistiques alimentaires et agricoles pertinentes pour la région Afrique depuis la dernière séance de la commission; (ii) Mesurage des Objectifs de Développement Durable ; (iii) Mesurage des statistiques de sécurité alimentaire ; (iv) Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture ; (v) Initiative 50x2030 ; (vi) Open data dans les statistiques agricoles ; (vii) Statistiques sur l'utilisation de l'eau, la pêche et la foresterie ; (viii) Partenaires ; (ix) Questions diverses.

II. PRINCIPALES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS CLÉS DE LA 26^{ÈME} SESSION DE L'AFCAS

Point 3 de l'ordre du jour: Activités de la FAO en matière de statistiques alimentaires et agricoles pertinentes à la région Afrique depuis la 25^{ème} Session de la Commission

- La FAO a assuré l'amélioration de ses mécanismes de coordination interne, donnant un rôle plus important aux bureaux pays de la FAO pour le suivi du remplissage des questionnaires statistiques de la FAO. En mai et juin 2021, tous les bureaux pays de la FAO ont été formés et sensibilisés à leur rôle d'appui aux processus de collecte de données de la FAO et à la mobilisation de ressources sur les statistiques au niveau national.

- Un nouveau module a été inclus dans le mécanisme de rapport annuel par pays de la FAO, qui vise à le suivi des résultats des bureaux pays et à suivre dans quelle mesure les bureaux pays se sont engagés dans les activités de mobilisation de ressources pour les statistiques. Ce nouveau module collectera l'information sur leur niveau d'engagement avec leurs homologues nationaux sur les processus de collecte de données de la FAO ainsi que sur le soutien global à la sécurité alimentaire et aux statistiques agricoles, y compris les indicateurs des ODD sous la tutelle de la FAO en termes plus généraux.
- En raison des restrictions de voyage liées au COVID-19, la FAO a organisé une formation régionale virtuelle sur l'indicateur ODD 2.3.1 : « Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière » et l'indicateur ODD 2.3.2 : « Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut autochtone » dans le cadre de l'effort de renforcement des capacités de l'Organisation pour accélérer l'adoption et la mise en œuvre des méthodologies ODD nouvellement développées (indicateurs de niveau II). Cette Formation Régionale s'est déroulée virtuellement du 11 au 14 octobre 2021 en français et en anglais avec l'appui d'une équipe d'interprètes simultanés : 16 pays africains ont été invités, dont des pays anglophones et francophones ; 12 pays avec plus de 50 participants ont assisté à la formation. La formation devrait aider les participants à évaluer la disponibilité des micro-données nécessaires pour calculer les indicateurs 2.3.1 et 2.3.2, à appréhender les difficultés liées à la mesure des indicateurs et à dessiner un mécanisme efficace de collecte de données et de déclaration.
- Avec le soutien financier de BMGF et de l'UE, la FAO a démarré la mise en œuvre des activités de la Phase 2 de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (GSARS 2021-2023). L'objectif global de la Phase 2 du GSARS est de renforcer les capacités des systèmes nationaux de statistiques agricoles pour l'élaboration des rapports de comptes et de politiques, en s'appuyant sur les fondations établies au cours de la Phase 1. Dans ce contexte, quatre composantes principales ont été identifiées : (i) Plan Stratégique pour les Statistiques Agricoles et Rurales (PSSAR) (Agence d'exécution : FAO) ; (ii) Formation (renforcement des capacités techniques du personnel statistique, amélioration des programmes d'études supérieures sur les statistiques agricoles et accès facilité aux bourses) (Agence d'exécution : Paris 21, UNECA et FAO) ; (iii) Méthodes rentables (Agence d'exécution : FAO) ; (iv) Augmentation des capacités d'analyse et de diffusion des données (Agence d'exécution : FAO). Les 25 pays africains ciblés couvrent trois Communautés économiques (CEDEAO1, COMESA2 et SADC3).

Point 4 de l'ordre du jour: Mesurage des indicateurs des Objectifs de Développement Durable

- La FAO a utilisé les résultats de l'évaluation des capacités statistiques des indicateurs ODD pertinents pour la FAO pour concevoir et mettre en œuvre les programmes de renforcement des capacités de la FAO sur le suivi des ODD.
- La FAO communique régulièrement sur les indicateurs ODD sous sa tutelle par le biais de bulletins d'information et d'événements réguliers. Tous les points focaux ODD et les responsables du Bureau National Statistique (BNS) ont été ajoutés à la liste de distribution ciblée par ces communications.
- La FAO a travaillé avec les États membres de l'AFCAS qui n'ont pas participé au Questionnaire d'évaluation de l'écart des ODD afin de collecter leurs informations et générer leur profil pays. Deux profils pays supplémentaires ont été publiés. En outre, grâce aux échanges entre la FAO (SDG-questionnaires@fao.org) et les pays, les profils des pays membres de l'AFCAS et la liste des points focaux nationaux pour chaque indicateur ont été mis à jour.

Point 5 de l'ordre du jour: Mesurage des statistiques sur la sécurité alimentaire

- La FAO a continué d'assurer la promotion de l'utilisation du FIES et de renforcer la capacité des pays en matière d'outils et de méthodologies FIES.
- La FAO a entrepris plusieurs actions sur les mesures des pertes alimentaires pour la région Afrique: (i) Publication de rapports des test sur le terrain sur le mesurage des pertes de récolte et post-récolte en 2020 (Malawi – Maïs, riz et arachide ; Zimbabwe – Maïs) ; (ii) Réunion avec le ministère tanzanien de l'Agriculture pour discuter de l'indice des pertes alimentaires et de l'analyse SWOT des outils de collecte

de données PHL de la FAO en mai 2021 ; (iii) Atelier national sur les pertes post-récolte et la numérisation en juin 2021 au Sénégal ; Présentation des papiers sur les actions prioritaires rentables pour le mesurage des pertes et déchets alimentaires (FLW) en Afrique et la mesurage des pertes après récolte (pertes minimales par produit et par région) au troisième congrès et exposition post-récolte de toute l'Afrique - 3e AAPHCE en septembre 2021 ; (iv) Appui des efforts de collecte de données en 2020-2021 par le biais d'enquêtes et de mesures objectives financés par FAO-OCS (mis en œuvre par l'Agence centrale de statistique en Éthiopie) et du projet de suivi et d'analyse des politiques alimentaires et agricoles (MAFAP) au Zimbabwe et au Ghana.

Point 6 de l'ordre du jour: Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture

- Après l'organisation de l'Atelier Régional sur les Directives opérationnelles du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture 2020 (PMRA 2020) pour les pays africains francophones à Bujumbura, Burundi, en juin 2020, la FAO a organisé le Webinaire sur les Directives opérationnelles du PMRA 2020 en Tanzanie du 24 au 26 novembre 2020 pour l'Afrique anglophone. Au total, 42 participants ont assisté au webinaire, dont 34 étaient des représentants de 17 pays (Botswana, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Namibie, Rwanda, Seychelles, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe).

Point 7 de l'ordre du jour: Initiative 50 x 2030

- L'Initiative 50x2030 est mise en œuvre grâce à un partenariat unique entre la Banque Mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). 50x2030 est une initiative de 10 ans (de 2019 à 2030), d'environ 500 millions de dollars US, qui vise à accroître la capacité de 50 pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure à produire, analyser, interpréter et appliquer des données aux décisions dans le secteur agricole pour soutenir le développement rural et la sécurité alimentaire. Au total, l'Initiative 50x2030 travaillera avec 30 pays d'Afrique subsaharienne (ASS) et du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MOAN) ; 15 pays d'Asie de l'Est et du Pacifique (AEP) et d'Asie centrale et du Sud ; et 5 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. L'Initiative 50x2030 est entrée dans sa deuxième année de fonctionnement, avec déjà 24 pays impliqués (dont 13 pays africains : Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Nigéria, Sénégal, Tanzanie et Ouganda), soit par la mise en œuvre des activités, la planification de leur programme 50x2030 ou l'initiation d'un partenariat formel.
- La FAO utilise RULIS (Système d'information sur les moyens de subsistance en milieu rural) comme plate-forme pour diffuser des indicateurs au niveau sous-national obtenus à partir des données d'enquêtes des ménages et exploitations collectées dans le cadre de l'Initiative 50x2030 et des projets connexes.

Point 8 de l'ordre du jour: Open data dans les statistiques agricoles

- Depuis la dernière session de l'AFCAS, des directives supplémentaires sur le catalogue FAM ont été fournies aux États membres de la FAO via un webinaire organisé en octobre 2020 avec environ 27% des participants de pays africains. La FAO a également fourni une assistance technique à l'Ouganda pour mettre à disposition une nouvelle collecte d'ensembles de données d'inventaire forestier dans le FAM. L'Organisation a rediffusé des micro-données liées aux enquêtes agricoles au niveau des pays, telles que les enquêtes agricoles annuelles du Sénégal, de l'Ouganda et les enquêtes agricoles saisonnières du Rwanda, ainsi que des micro-données de nombreux autres pays via des tiers comme le catalogue de micro-données de la Banque mondiale.
- Les ensembles de données FIES de la collection sur la sécurité alimentaire de divers pays africains ont également été diffusés chaque année par le biais du catalogue. Enfin, des ensembles de données supplémentaires diffusés via le catalogue FAM comprennent les ensembles de données de mesure et d'analyse de l'indice de résilience collectées par la FAO dans de nombreux pays africains, par ex. Ouganda, Nigeria et Madagascar et ensembles de données sur la productivité agricole reçus de Syngenta pour 14 pays africains.

Point 9 de l'ordre du jour: Utilisation de l'eau, des statistiques de la pêche et de la foresterie

- La FAO a continué d'aider différents pays africains à améliorer leurs statistiques sur la pêche et l'aquaculture. Avec le Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée (FCWC), la FAO collabore pour aider le Secrétariat et les pays à aligner la base régionale de données sur la norme d'harmonisation de référence du Groupe de travail de coordination des statistiques des pêches (CWP), en plus d'assurer la cohérence et la comparabilité avec la base de données de production de capture de la FAO. Une formation a été organisée pour le personnel du FCWC début février 2020 à Rome, suivie de sessions en ligne pour l'harmonisation des données des inventaires des pêches du Système national de surveillance des pêches et des ressources (FIRMS) avec la base régionale de données FCWC sur les prises et effort des pêches artisanales. L'exercice s'est terminé par l'atelier de données sur le développement des capacités en statistiques halieutiques et FIRMS tenu virtuellement en octobre 2020.
- En mai-juin 2021, six ateliers de renforcement des capacités sur la collecte et la gestion des données ont été organisés virtuellement pour chaque État membre FCWC dans le but de finaliser les inventaires en attente et d'étendre la base régionale de données FCWC aux pêcheries industrielles, dans le cadre d'un projet de coopération technique (TCP/RAF/3709) financé par le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique pour le FCWC.
- La base régionale de données FCWC sur la pêche artisanale est opérationnelle et héberge actuellement des séries chronologiques de données pour l'année récente (2020, 2019 et 2018) et pour la plupart des États membres FCWC. Sa structure est prête à recevoir les statistiques de la pêche industrielle sur les prises et l'effort.
- La FAO soutient également la Zambie pour le développement de la collecte de statistiques sur l'aquaculture dans la région.
- En janvier 2021, la FAO a conclu l'activité de trois ans d'appui à Djibouti pour la mise en place d'un système de statistiques des pêches basé sur Open ARTFISH. Un atelier a été organisé pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du système de collecte de données et de production de statistiques.

Point 10 de l'ordre du jour: Partenaires

- Compte tenu de leur rôle essentiel de formation au leadership, la CEA-UN et les centres de formation statistique seront impliqués dans la mise en œuvre de la Phase 2 de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (GSARS 2021-2023).

Point 11 de l'ordre du jour: Questions diverses

- Le Secrétariat de l'AFCAS, en collaboration avec le Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la FAO, a pris contact avec le Gouvernement sénégalais et obtenu l'organisation virtuelle par le Sénégal de la 27^{ème} Session de l'AFCAS du 15 au 18 novembre 2021.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Pour assurer un meilleur développement des systèmes de collecte et de production des données statistiques des pays africains, 88 Recommandations clés ont été approuvées par la 26^{ème} Session de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles (AFCAS).

Trop de recommandations tue les recommandations. Pour les prochaines sessions de l'AFCAS, et pour assurer des actions de suivi meilleures, il serait souhaitable de limiter le nombre des recommandations afin de retenir 10 à 15 recommandations pertinentes pour le développement des systèmes de collecte et de production des données statistiques en Afrique.